



Écho Aux Quatre-Vents



Le 13 décembre 2018

BONJOUR À TOUS LES PARENTS!

DÉBARCADÈRE D'AUTOBUS (FIN DE JOURNÉE) :

Le débarcadère d'autobus à l'avant de l'école ce doit d'être libre à la fin des classes afin que les autobus puissent y prendre place pour l'embarquement des enfants. Il ne s'agit pas d'un espace de stationnement lorsque vous attendez vos enfants en fin de journée.

Merci de bien respecter cette consigne dans le meilleur intérêt des élèves.

COLLECTE DE DENRÉES :

Des boîtes sont installées à l'entrée principale ainsi qu'à l'entrée du service de garde. La Saint-Vincent-de-Paul vient chercher le contenu régulièrement.

Merci pour votre généreuse participation.

CAFÉTÉRIA :

Il est important de consulter l'agenda de votre enfant (*page 12*), car à compter du 08 janvier, nous passons au « Menu hiver ».

IMPORTANT

Il est possible, en tout temps, de changer l'assiette du repas principal par du spaghetti.

EN CAS DE TEMPÊTE :

En cas de tempête de neige ou de verglas, il se peut que la commission scolaire doive suspendre les services éducatifs des établissements scolaires.

La décision de maintenir ou de suspendre les services est prise entre 4 h et 6 h le matin par le directeur général à l'aide des informations recueillies auprès d'Environnement Canada, des autorités policières et municipales, des transporteurs scolaires, de la direction du transport scolaire ainsi que des commissions scolaires voisines.

Où s'informer ?

Dans les minutes qui suivent la décision de suspendre les services, la Commission scolaire diffuse l'information :

- sur la page d'accueil de son site Web www.csdhr.qc.ca;
- sur sa page [Facebook](#) et sur celles des écoles et des centres;
- auprès des médias suivants : BOOM FM, M-105 FM, 98,5 FM, Première chaîne 95,1 FM, Rouge FM, Radio-Canada, TVA, V Télé.

Un message spécial est aussi diffusé sur la boîte vocale des établissements et du centre administratif.

Si aucun avis n'indique que les services sont suspendus, cela signifie que tous les établissements sont ouverts comme à l'habitude et que le transport scolaire est offert avec toutes les précautions d'usage.

En cas de désaccord avec la décision de la Commission scolaire, le choix de garder l'enfant à la maison appartient toujours aux parents.

Nous rappelons qu'il n'y a pas de suspension des services éducatifs en cours de journée à moins d'une situation très exceptionnelle. Dans ce cas, la direction d'école communiquera avec les parents.

Suspension de tous les autres services et des activités

En cas de suspension des services éducatifs, tous les autres services offerts sont aussi suspendus pour la période indiquée : services de garde, Passe-Partout, activités parascolaires et activités avec les municipalités.

Mise à jour des renseignements personnels

Les informations transmises par les parents sont utilisées pour les communications d'urgence. Il est très important de mettre à jour les renseignements fournis à l'école et dans [Mozaïk Portail Parents](#).

Sécurité aux abords des autobus scolaires

La CSDHR rappelle que les parents sont responsables de la sécurité de leur enfant jusqu'à ce qu'il monte à bord de l'autobus et dès qu'il en descend. La vigilance est donc de mise pour évaluer la pertinence d'aller à la rencontre de l'autobus scolaire au retour de l'école en cas d'intempéries.

Cours pour les adultes et la formation professionnelle

Il est possible que les cours pour les adultes et la formation professionnelle soient maintenus pour l'horaire d'après-midi et du soir même s'il y a suspension des services éducatifs pour les écoles primaires et secondaires. Dès que la décision est connue, l'information est diffusée sur le site Internet et sur Facebook.

Reprise du jour de classe manqué

Dans les jours suivants, la direction de l'établissement confirme la date prévue pour la reprise du jour de classe manqué. L'information est aussi publiée sur le site Internet et sur le réseau Facebook de la Commission scolaire.

DATES IMPORTANTES :

- 14 décembre : Sortie des élèves de 5^e année au cinéma Capitol en A.M.
- 18 décembre : Spectacle à l'école avec Créason
- 19 décembre : Dîner de Noël à la cafétéria (menu spécial)
- 21 décembre : Déjeuner de Noël le matin
- 7 janvier : Journée pédagogique

SERVICE DE GARDE :

- Les enfants vont jouer dehors tous les jours. Les vêtements chauds sont importants!
- **Lundi 7 janvier** : Activité : « Pyjama, de jeux de la maison et construction de cabanes pour jouer ». Le tout en pyjama et avec jeu de la maison. Ne pas oublier les espadrilles.
- Le service de garde sera fermé du 22 décembre au 6 janvier inclusivement.
- **Rappel pour les absences de vos enfants** : Le numéro de téléphone est le **450-348-7341, poste 8199. Les messages sont pris régulièrement!**

SECRÉTARIAT :

- L'école sera fermée du 22 décembre au 6 janvier inclusivement.
- Il est important de noter que le secrétariat sera ouvert tous les jours de semaine de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 à compter du 7 janvier 2019.

VOEUX :

Que Noël et le Nouvel An laissent derrière eux des souvenirs aux couleurs du bonheur. Je me joins à toute la grande équipe de l'école Aux Quatre-Vents pour vous souhaiter de bons moments avec vos proches.

À tous, un très joyeux temps des Fêtes



La prochaine parution du journal se fera dans la semaine du 21 janvier 2019.

La direction